

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Gestion des partenariats logistiques

- Université de Nantes

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Technologie

Établissement déposant : Université de Nantes

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle *Gestion des partenariats logistiques* (LP GPL) est un diplôme proposé par l'Université de Nantes dont les enseignements se déroulent sur deux sites : à l'institut universitaire de technologies (IUT) de Saint-Nazaire (département « Génie logistique et transport ») et au centre universitaire départemental de La Roche-sur-Yon (depuis la rentrée de septembre 2014), en partenariat avec l'unité de formation et de recherche (UFR) « Langues étrangères appliquées » (LEA). Cette licence a été ouverte en septembre 2004. La formation initiale est proposée en régime « étudiant » (convention de stage) ou en alternance sous contrat de travail (apprentissage ou professionnalisation). Sur le site de La Roche-sur-Yon, la formation est proposée uniquement en alternance sous contrat de professionnalisation. La licence permet à des étudiants titulaires d'un diplôme universitaire de technologies (DUT) ou ayant validés une 2^{ème} année de licence (L2) en LEA, *Droit* ou *Sciences économiques*, de poursuivre leurs études.

Ce diplôme fait partie du champ *Technologie* de l'Université de Nantes. Il a pour but de former des professionnels de la logistique capables de gérer, maîtriser et optimiser les relations clients/fournisseurs. Ces professionnels exerceront des fonctions d'approvisionneurs, de gestionnaires de stocks, de responsables d'achat, d'assistants logistique, de gestionnaires de service clients, d'exploitants ou commerciaux transport, enfin, de gestionnaires de flotte.

Synthèse de l'évaluation

La licence s'insère parfaitement, dans le pôle technologie et est en lien avec d'autres formations de la filière logistique-transport du site de Saint-Nazaire (DUT *Logistique et transport*, Licence 3 *Logistique maritime et portuaire* de l'IAE et un master de finance et logistique maritime internationales). Elle répond aux besoins exprimés par les entreprises notamment, l'implantation à La Roche-sur-Yon, fait suite à une demande exprimée par des entreprises vendéennes.

Au-delà de l'apport en ressources et compétences linguistiques, le partenariat avec l'UFR LEA semble avant tout lié à l'implantation de cette UFR à La Roche-sur-Yon, qui a permis d'accueillir le groupe de formation en alternance. La synergie évoquée avec cette UFR est peu mise en évidence.

La LP GPL est dirigée par un responsable, enseignant-chercheur, pour les deux sites de Saint-Nazaire et de La Roche-sur-Yon. Sur le site de La Roche-sur-Yon, il est assisté d'une directrice des études exerçant dans les locaux du centre universitaire départemental, en partenariat avec l'UFR LEA. Les inscriptions sont centralisées à l'IUT de Saint-Nazaire.

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs, d'enseignants du secondaire (16 personnes) et de professionnels (15 personnes). L'IUT de Saint-Nazaire centralise les dossiers des étudiants mais chaque site assure la gestion du support formation, ce qui semble rendre le travail de coordination pédagogique plus difficile. En effet, le dossier ne donne pas d'informations sur la coordination entre les deux sites, d'autant que des enseignants interviennent sur les deux sites, mais d'autres n'interviennent que sur un seul site.

Entre 2010/2011 et 2014/2015, les effectifs fluctuent entre 17 et 26 étudiants.

L'ouverture de la formation à La Roche-sur-Yon en 2014 a permis d'inscrire 13 étudiants en alternance. La provenance des étudiants est variée mais seulement deux d'entre eux viennent de L2 à Saint-Nazaire et un seul à La Roche-sur-Yon. Le taux de réussite est important (plus de 90 %).

La formation bénéficie d'une bonne antériorité et s'insère naturellement dans l'offre de formation de l'Université de Nantes. Elle accueille essentiellement des étudiants venant de BTS et DUT et provenant d'autres types de formation (L3, Sciences humaines ou sociales, étudiants marocains de l'Université Internationale de Rabat). Il y a peu d'étudiants provenant de L2.

Le dossier fait état d'une collaboration avec des partenaires locaux mais il n'évoque pas quelles sont les actions de sensibilisation/formation au projet professionnel et personnel des étudiants (contacts avec le milieu socio-économique, préparation du projet professionnel). Il ne donne pas d'élément permettant d'apprécier l'organisation mise en place pour assurer la professionnalisation des étudiants. Il se borne à décrire les compétences devant être acquises par les étudiants.

Les enseignements sont adossés aux travaux du Laboratoire d'Economie et de Management de Nantes Atlantique (LEMNA) ou encore du laboratoire « Droit et changement social » (UMR CNRS 6297). L'orientation recherche n'est pas développée dans le dossier, mais les enseignants-chercheurs impliqués dans la formation sont pour la plupart membres du LEMNA.

La dernière enquête sur l'insertion professionnelle a vu un nombre de répondant correct (69 %) et indique un taux d'insertion de 80 % au bout de 18 mois. Il n'y a pas d'informations sur les autres années, exception de l'année 2010/2011 avec un nombre de répondants très insuffisant (9).

Le dossier donne des informations très intéressantes sur l'adéquation des emplois trouvés avec l'objet de la formation suivie (40 %) et le niveau de satisfaction des jeunes salariés (60 %). Il faut souligner que 50 % des emplois sont d'ouvrier qualifié ce qui est bas pour une licence. Le taux d'insertion est faible pour les promotions antérieures à 2014 et montre un taux très élevé de CDD, ce qui n'était pas le cas avant 2009.

La place de l'international reste assez réduite hormis un partenariat avec l'Université Internationale de Rabat (UIR), qui semble surtout susciter des échanges d'enseignants. La pratique professionnelle de l'anglais, est déterminante pour les métiers préparés. Mais, paradoxalement, le niveau des étudiants est présenté comme faible.

La place du numérique n'est pas évoquée, ou est insuffisante par rapport à la place qu'elle occupe dans la profession, notamment sur le thème de la dématérialisation des documents.

Enfin, le dossier montre un pilotage de la formation très classique. Il ne décrit pas précisément le rôle des différentes instances (conseil de perfectionnement, suivi des étudiants, évaluation de l'acquisition des compétences professionnelles) et le rôle des acteurs du monde professionnel à ce niveau.

Points forts :

- L'insertion de la licence dans le champ de formation est manifeste.
- L'ouverture du groupe en contrat de professionnalisation à La Roche-sur-Yon est un succès et il atteste un intérêt des entreprises locales pour la formation.
- La présence significative d'intervenants professionnels dans la formation, tant sur le site de Saint-Nazaire que sur celui de La Roche-sur-Yon.
- Une attractivité significative de la formation (entre 100 et 150 dossiers reçus).

Points faibles :

- Une organisation complexe sur deux sites (Saint-Nazaire et La Roche-sur-Yon).
- Outre la pratique de la langue anglaise, il ne semble pas y avoir d'ouverture sur les pratiques internationales en matière de logistique.

Recommandations :

Il serait bon de continuer à distinguer clairement les deux formations de Saint-Nazaire et de La Roche-sur-Yon à l'aune des besoins de formation de chaque territoire. Sur le plan pédagogique, il semble préférable que les rythmes d'alternance soient également spécifiques à chacun des deux sites.

En ce qui concerne l'ouverture à l'internationale, il serait bon de continuer à développer les stages à l'étranger pour permettre aux étudiants de percevoir les autres pratiques en matière de logistique.

Les outils et dispositifs de suivi des stagiaires et des alternants ainsi que les outils de suivi de l'insertion professionnelle des diplômés devraient être décrits plus lisiblement.

Il faudrait différencier les rôles du conseil de perfectionnement et du jury de délivrance du diplôme et informer sur leur fonctionnement.

Enfin, il serait bien de proposer une pratique des outils numériques « métiers ».

Analyse

Adéquation du cursus aux objectifs	Le périmètre de la licence est parfaitement défini. Les compétences recherchées sont également indiquées. Les enseignements prévus et le parcours conçu pour les étudiants sont en adéquation avec les objectifs annoncés.
Environnement de la formation	La pertinence de cette licence professionnelle par rapport aux besoins exprimés par les grandes et moyennes entreprises tant régionales que nationales ne fait aucun doute. Elle profite de l'existence d'autres formations dans le domaine de la logistique. Elle s'insère naturellement dans l'ensemble des formations du champ <i>Gestion</i> de l'Université de Nantes et est en parfaite adéquation avec les structures de recherche.
Equipe pédagogique	Il y a un bon équilibre entre les heures d'enseignements dispensées par des enseignants-chercheurs et celles dispensées par des professionnels. Pour ces derniers, les tableaux fournis indiquent les sociétés dans lesquelles ils travaillent mais ne donne pas la nature de leur fonction au sein de ces sociétés, ce qui aurait été plus significatif quant à la pertinence de leur intervention dans l'optique professionnalisante de la licence. Le pilotage de la formation est bien structuré et laisse une place équilibrée entre les enseignants-chercheurs et les professionnels.
Effectifs et résultats	Les effectifs sont actuellement composés d'étudiants provenant de BTS ou de DUT, la part des étudiants provenant de L2 a chuté depuis deux ans. Le taux de réussite est satisfaisant (entre 92 et 100 %). Le taux de diplômés en emplois est de 80 % à 18 mois en 2014. Les emplois trouvés sont de niveau employé ou ouvrier qualifié.
Place de la recherche	Les enseignements sont adossés aux travaux du LEMNA. Le responsable est un enseignant-chercheur affilié au laboratoire « Droit et changement social » (UMR CNRS 6297). Les enseignants-chercheurs impliqués dans la formation sont pour la plupart membres du LEMNA. Les universitaires participent à des journées thématiques « SILOGIN » (Systèmes d'Information-Logistique Innovation), parfois organisées à l'IUT de Saint-Nazaire.
Place de la professionnalisation	Le dossier ne donne pas d'élément permettant d'apprécier l'organisation mise en place pour assurer la professionnalisation des étudiants. Il se borne à décrire les compétences devant être acquises par les étudiants Le rôle du projet tutoré dans la construction de compétences transversales n'est pas abordé. La recherche de stages est confiée aux étudiants. Ceux-ci sont conseillés en début d'année pour entamer leurs démarches. Ils ont accès à un listing d'entreprises ayant accueilli des stagiaires de DUT GLT et de licence professionnelle les années précédentes. Le contenu du stage est validé par le responsable de formation. Pour les étudiants en contrat de professionnalisation, les entreprises partenaires sont associées à la phase de recrutement puis au choix des candidats. La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) reprend la plupart des éléments évoqués dans le dossier formation et n'apporte donc pas plus d'informations.
Place des projets et stages	Le projet tutoré est conçu comme une conduite de projet sur un sujet proposé par l'un des intervenants de la licence professionnelle. Les sujets traités sont d'ordre pratique, logistique et opérationnel. Le dossier n'évoque pas précisément la manière dont le projet est encadré ni les actions de valorisation des livrables, en dehors de la soutenance. Le projet tutoré semble, dans ce contexte, avant tout un exercice académique. A ce propos, le rédacteur du dossier confesse que les projets sont insuffisamment élaborés faute de temps. Le dossier donne les rythmes d'alternance pour effectuer les stages, il n'y a pas d'indications sur la pertinence de ces rythmes ni sur une instance de pilotage qui s'en informerait. Les étudiants en alternance sont visités deux fois par un tuteur, le dossier évoque la possibilité d'orienter l'étudiant vers un « collègue spécialiste » en cas de difficultés sans pour autant définir comment et par quel processus.

<p>Place de l'international</p>	<p>Existence d'un double diplôme avec l'Université Internationale de Rabat (UIR). Environ cinq à six étudiants de l'UIR sont accueillis depuis 2013 à l'IUT de Saint-Nazaire. Certains enseignants de la filière GPL dispensent des enseignements à l'UIR. Seuls les enseignants semblent concernés par cette mobilité.</p> <p>Un accent particulier est mis sur l'anglais (cours d'anglais et un enseignement de spécialité assuré en anglais). Le niveau d'anglais est testé lors de la phase de recrutement.</p> <p>La maîtrise de l'anglais est souvent requise dans la plupart des métiers auxquels la licence professionnelle prépare les étudiants, comme le souligne d'ailleurs la fiche ROME.</p> <p>Le porteur de la formation constate cependant dans l'ensemble un niveau d'anglais faible au regard des attentes de la formation. L'anglais est l'enseignement dont le coefficient et le nombre d'heures assurées sont les plus importants (40 heures d'anglais spécifiées dans le tableau récapitulatif de l'équipe pédagogique, plus un cours de spécialité dispensé en anglais).</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le recrutement se fait classiquement sur dossier et lettre de motivation, Pour Saint-Nazaire, 100 à 150 candidatures sont reçues chaque année pour 28 places disponibles. Le nombre de dossiers reçus pour le groupe ouvert à La Roche-sur-Yon n'est pas précisé. Pour ces étudiants, la sélection se fait après entretien en présence des entreprises proposant des contrats de professionnalisation.</p> <p>Recrutement sur dossier et entretien (quelques admissions sur dossiers pour les très bons dossiers académiques).</p> <p>Sur le site de La Roche-sur-Yon, après sélection des dossiers, un entretien en présence des entreprises d'accueil au titre de l'alternance en contrat de professionnalisation, sont proposés.</p> <p>Pour attirer des candidats et faire connaître la filière, des visites d'entreprises sont proposées afin de présenter aux étudiants les fonctions logistiques. Une journée rencontre avec les entreprises locales est organisée à l'échelle de l'IUT (Saint-Nazaire).</p> <p>Une association (Egee) permet aux étudiants de s'exercer à des simulations d'entretiens de recrutement.</p> <p>Ces actions sont intéressantes et méritaient quelques précisions supplémentaires sur les étudiants visés, sur l'existence d'actions de sensibilisation spécifiques pour les étudiants de L2/L3 intéressés par une licence professionnelle ou encore sur la mobilisation des étudiants actuellement en cours de formation.</p> <p>Il y a une très faible part d'étudiants en provenance de L2/L3 générales dans la formation. Trois étudiants sur 22 originaires d'une L2 (201/2014) ou L3 mais aucun en 2014/2015 (un seul en 2014/2015 dans le groupe de La Roche-sur-Yon).</p> <p>Le dossier ne fait pas mention d'autre dispositif d'aide à la réussite.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les enseignements sont exclusivement en présentiel (cours/travaux dirigés). Une partie des enseignements est dédoublée (anglais, informatique). Plusieurs salles informatiques/multimédia sont mises à la disposition des étudiants pour ces enseignements.</p> <p>Les outils numériques ne sont pas utilisés pour la formation en tant que telle mais pour la communication avec les étudiants (plannings des enseignements mis en ligne). Le dossier ne mentionne pas de pratique sur des outils numériques « métier ». Le recours au numérique reste donc dans l'ensemble limité.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>La pondération des crédits européens n'est pas explicitée. Le diplôme est délivré de manière classique aux étudiants ayant obtenu la moyenne de 10 à l'ensemble des unités d'enseignements et une note au moins égale ou supérieure à 10 sur l'ensemble projet tuteuré/stage.</p> <p>Des professionnels sont présents dans les jurys de soutenances des mémoires de stage, des projets tutorés et dans le jury de délivrance du diplôme, le nombre important d'intervenants professionnels influence l'homogénéité des pratiques d'évaluation, problème par ailleurs identifié par le porteur de la formation. Cette difficulté renvoie à la fois à l'organisation de la formation sur deux sites séparés et à la mobilisation de nombreux professionnels pour assurer des enseignements.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Le dossier rappelle les intérêts pédagogiques du projet tutoré (mise en œuvre de compétences relatives à l'organisation du travail en groupe) et du stage (mise en situation de travail de l'étudiant) mais ne décrit pas comment l'évaluation de l'acquisition des compétences est réalisée, notamment au niveau des outils (portefeuille de compétences). Le livret de suivi, dont la mise en œuvre reste formelle, ne semble pas être utilisé de manière optimale. Il ne semble pas être conçu et utilisé comme outil de suivi d'acquisition de compétences.</p> <p>Pour chacun de ces moyens pédagogiques, le nombre de groupes encadrés par un enseignant n'est pas précisé.</p> <p>L'annexe descriptive au diplôme n'apporte pas d'éléments supplémentaires en matière de suivi de l'acquisition des compétences et le dossier RNCP ne lève pas ces ombres.</p>

<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des diplômés repose sur les enquêtes d'insertion conduites par l'Université, complétées par une enquête insertion menée à l'initiative du responsable de la formation.</p> <p>Pas de suivi effectué sur le moyen et long terme.</p> <p>La dernière enquête d'insertion a été réalisée en décembre 2013 pour la promotion 2011. Neuf répondants à cette enquête (13 enquêtés). L'insertion professionnelle des diplômés fait apparaître quelques difficultés (taux élevé de CDD ou contrats d'intérim, taux important d'étudiants occupant un poste d'ouvrier qualifié à l'issue de la formation).</p> <p>42 % des diplômés sont en emploi six mois après la fin du cursus.</p> <p>A 18 mois, ce taux grimpe à 80 % dont 60 % seulement, occupe un emploi en accord avec la formation. La moitié des diplômés occupe un emploi de niveau employé ou ouvrier.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an. Il est composé de quatre MCF, quatre professionnels (dont un PAST) et un enseignant, un représentant étudiant.</p> <p>Ce conseil de perfectionnement permet d'effectuer un bilan pédagogique d'ensemble de l'année écoulée et de suggérer des propositions d'amélioration de la formation.</p> <p>Le dossier ne précise pas si ce conseil de perfectionnement est commun pour les deux sites de Saint-Nazaire et de La Roche-sur-Yon. Le fonctionnement du conseil de perfectionnement, les outils et documents mis à sa disposition ne sont pas mentionnés dans le dossier formation.</p> <p>Le dossier ne stipule pas l'existence de procédures et d'outils d'autoévaluation. Seules des remontées d'informations émanant du représentant étudiant sont évoquées.</p>

Observations de l'établissement



UNIVERSITÉ DE NANTES

Nantes, le 30 mai 2016

Haut Conseil de l'Evaluation de la
Recherche et de l'Enseignement Supérieur

Suivi par : Soizic GOURDEN
Direction des Etudes et de la Vie Universitaire
Soizic.gourden@univ-nantes.fr
+33 (0) 240998407

Objet : Retour sur le rapport d'évaluation de la Licence Professionnelle : GESTION DES PARTENARIATS LOGISTIQUES

L'université de Nantes remercie l'HCERES et l'ensemble des évaluateurs pour le travail qu'ils ont réalisé. Les remarques et recommandations seront d'une aide précieuse dans le cadre de la mise en œuvre de la future offre de formation de l'Université de Nantes.

Il n'y aura pas d'observation pour cette formation.

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez à ces retours, je vous prie de croire en l'assurance de ma considération la meilleure.

Pour le Président et par délégation,

Le Vice-Président Formation et Vie
Universitaire

Dominique AVERTY